N° 50 — 5me Année

Novembre 1934

LES FORCES SPIRITUELLES



LES FORCES DU BIEN & DU MAL



Revenons aujourd'hui sur ce sujet, bien que nous en ayons déjà parlé. Il est ainsi des thèmes qu'il est impossible d'épuiser, parce qu'ils sont d'une utilité constante, et nous le voyons chaque jour. Il n'est, en effet, pas de journée où nous ne recevions de nombreuses lettres, où de malheureux tourmentés par les forces mauvaises ne viennent nous demander aide et assistance pour les libérer de la situation, souvent très pénible, dans laquelle ils se débattent. Ils ont, comme tous ceux qui souffrent de maux inexplicables, vu nombre de médecins avant de venir à nous. Quelques-uns leur ont procuré un soulagement passager. Beaucoup d'autres ne leur ont pas absolument dit qu'ils étaient fous, mais il s'en est fallu de peu et l'évidence de leur pitié, quelque peu ironique, a été un nouveau chagrin pour ceux qui avaient besoin d'un traitement et non d'une raîllerie. Aucun n'a consenti à exprimer cette vérité pourtant bien simple : « Nous sommes en présence d'un mal qui ne dépend pas de la médecine ». Voyez un psychiste.

Et, cependant, pour sceptique qu'on veuille paraître, il est des cas indéniables où l'action d'un être aux pouvoirs démoniaques se manifeste assez ouvertement pour que les esprits les plus réfractaires soient obligés d'en convenir, s'ils pratiquent cette impartialité scientifique dont ils font tant d'éclat dès qu'il s'agit d'autre chose. On voit des malheureux lésés dans leur santé ou dans leurs biens, ruinés dans leur vie ou dans leur fortune. On voit leurs champs stériles lorsque sont florissants ceux qui sont à côté ; leurs bestiaux dépérissent et meurent sans cause matérielle. Il faut bien qu'il y ait « quelque chose » que la science officielle ne veut pas connaître.

Pour nous, qui entendons tant de plaintes, qui constatons tant de faits extraordinaires, il nous est impossible de nier une réalité quotidiennement constatée. Nous le pouvons d'autant moins que, neuf fois sur dix, il nous est possible de dénouer la trame, de rompre le filet dans lequel se débattait l'ensorcelé. Pour celui qui se place, comme nous le faisons, au seul point de vue de la guérison à accomplir, c'est une joie d'autant plus grande d'avoir soulagé celui qui souffre que, par le même acte, on a combattu et vaincu le mal, pour la plus grande gloire du Bien.

Au demeurant, l'obstination de la science officielle à nier de tels phénomènes est vraiment extraordinaire. A voir, à entendre ceux qui la représentent, on dirait qu'il est question de faits inconnus, alors que, au contraire, il n'en est pas de quoi l'on ait tant parlé depuis le commencement du monde et sous toutes les latitudes. Dans son si curieux ouvrage : *Dix ans sous la terre,* M. Norbert Casteret nous fait assister à des scènes de magies, à de véritables envoûtements tels qu'ils se pratiquaient aux époques préhistoriques. L'ours, le bison, le lion sont frappés en effigie juste aux points où la blessure sur l'être vivant risquerait d'être mortelle. Les chevaux et les juments portent des empreintes de mains, indiquant une prise de possession, le tout sur les peintures, mais avec un désir réel, une volonté suivie d'acquisition. Et ces danses de chasse se sont perpétuées

sous tous les cieux, puisqu'on les rencontre dans l'Amérique du Nord aussi bien qu'en Australie.

Michelet a dit que « pendant mille ans, la sorcière fut le seul médecin du peuple ». A la manière dont raisonnent les savants actuels,leurs devanciers les plus qualifiés en médecine n'agissaient pas autrement que les sorcières, et la médecine des « signatures » est basée sur la science des analogies, tout comme la sorcellerie. Il y a eu même des audacieux comme Paracelse qui, munis de tous les diplômes souhaitables, ont préféré guérir par les moyens psychiques que par les drogues et leurs guérisons les rendaient célèbres.

En outre, toutes les législations ont considéré les agissements des sorciers et sorcières comme préjudiciables à la vie et aux biens des êtres humains ou des animaux et, par conséquent, punissables. Des civilisations fort avancées ont puni le malfaiteur de l'invisible comme les autres assassins et, devant les douleurs dont nous avons été témoins, il nous a été impossible d'y voir aucune différence car l'envoûtement peut tuer quelquefois. Dans toutes les sagas scandinaves,la sorcière finnoise a la réputation d'être redoutable; elle est la magicienne et l'ogresse, et cela depuis les récits les plus anciens jusqu'aux contes charmants de Selma Lagerloff.

L'Egypte ne cache nullement sa répugnance et même sa crainte à l'égard de ceux qui accomplissent les œuvres de Typhon-Set. Quant à la Perse, elle constate que bien des maux proviennent du *dyw*, du sorcier noir qui adore les dieux impurs. De tout temps aussi, la Chine a connu l'existence des « influences errantes » que les méchants savent capter pour leur confier l'accomplissement de leurs mauvais desseins.

De nos jours, les Lapons savent encore « siffler le vent» et déchaîner la tempête,tradition qui existait récemment encore en Bretagne. Mais ceux qui savent agir ainsi sur les éléments ne s'en tiennent pas toujours à des actions innocentes ou pouvant passer pour telles. La jalousie amoureuse, la cupidité, bien d'autres motifs trop humains sont puissants pour amener le possesseur de tels secrets à s'en servir pour faire le mal — et il n'y manque pas.

Quand le sorcier nègre parle de « lâcher l'obi » sur tel ou tel qui a eu le malheur de lui déplaire, ses ressortissants n'ont garde de traiter cela légèrement. Si le blanc paraît se moquer d'une force qui n'est pas matérielle, il ne prend pas pour cela plus d'autorité au regard des indigènes; au contraire, ils le voient borné et buté dans ses idées, ce qui n'est jamais une marque d'intelligence. Mais, eux, ils savent à quoi s'en tenir et ils fuient toutes les occasions de donner des armes contre eux. C'est parce qu'ils connaissent la possibilité des envoûtements sur les effigies qu'ils répugnent si fort à se laisser photographier par le premier venu.

Dans nos campagnes, on est moins prudent à à l'égard des photographes, mais on n'ignore pas l'existence du sorcier, et les esprits forts eux-mêmes s'efforcent de ne lui déplaire en rien, car ils savent ce qu'il en coûte. Le sorcier ou la sorcière a « des papiers », des traditions écrites ou orales qui lui viennent d'un proche parent du même sexe que lui. Parfois, cette transmission est accompagnée de rites assez effrayants, de pactes avec les « mauvais esprits ». Ce qui est certain, c'est que, d'un jour à l'autre, le sorcier acquiert une force dont il se sert presque toujours pour le mal. Cette force, il en appuie les manifestations sur des « supports d'astral » comme les objets que l'on trouve dans les hypogées égyptiens et dont l'action n'est pas éteinte après des millénaires. Dans le rayonnement de ces supports: viscères d'animaux, poupées de cire, etc, l'action magique est efficace et tout ce qui vit dans cette ambiance en pâtit comme sous une atmosphère empoisonnée. Il faut bien, là encore, qu'il y ait « quelque chose ».

Mais la science la plus officielle aboutit, après des recherches les plus matérielles du monde, à des conclusions qui voisinent avec celles des magiciens. La T. S. F. qui se trouve dans toutes les maisons, n'est-elle pas la preuve que l'on peut agir sans contact, par la seule accommodation des ondes au récepteur qui les attend. Mais il y a plus. On parle maintenant « d'ondes cérébrales » ce qui reconnaîtrait l'existence des forces-pensées, moyen magique plus haut que le volt, mais exactement du même ordre.

M. G. Lakhowsky va même plus loin. Il admet des « ondes cosmiques » et pense que les « passages d'astres» sont pour quelque chose et même pour beaucoup dans les épidémies. Nous voici revenus à cette astrologie contre laquelle les savants, au début du siècle, ne trouvaient pas assez de foudres et sur le propos de laquelle ils aiguisaient leur ironie. L'astrologie, à vrai dire, ne s'en porte pas plus mal et ce sont les savants qui ont changé d'avis sans qu'elle change de méthode.

Sous l'influence de quelles ondes nous trouvons-nous? Tel est le problème sur lequel nous aurons encore à revenir, car il est d'un intérêt vital. Pour nous, comme pour tous les adeptes, ces ondes sont de deux sortes dont dérivent toutes les actions:

1°. — Les ondes humaines, forces-pensées basées ou non sur les objets matériels chargés d'un magnétisme spécial qui en augmente l'efficacité. Ces ondes humaines peuvent provenir de la haine ou de l'amour. En tout état de cause, elles agissent dans le domaine du sentiment dont la volonté est une forme supérieure. C'est dans le monde des sentiments et des images qu'agit le malfaiteur psychique, mais il pourrait, s'il était plus sage et mieux conseillé, agir tout autant pour le Bien. Il pourrait même agir avec plus de puissance, car le Bien est conforme au rythme universel et se réalise donc avec plus de facilité. Dans ce domaine des images et des sentiments, le sorcier agit en mode vibratoire et c'est à cela que servent les rites qui, généralement partis de l'observation empirique, ont été codifiés par les initiations et sont restés singulièrement pareils à eux-mêmes dans toutes les traditions.

2°. — Des ondes cosmiques, des puissances spirituelles, des forces extérieures à l'homme, mais dont il peut capter l'efficacité par des rites également. Ces forces ne sont pas directement au service de l'homme, même celles qui sont inférieures, mais l'homme peut s'appuyer sur elles pour atteindre le but visé.

C'est par les mêmes forces — intérieures et extérieures — mais utilisées en bien que nous luttons contre le mal. Cette lutte ne va d'ailleurs pas sans danger ni sans fatigue, mais on n'arriverait à rien si l'on comptait avec ces difficultés. L'essentiel, c'est que celui qui est venu vers nous s'en retourne réconforté, soulagé, guéri. C'est un résultat que nous obtenons neuf fois sur dix.

Que ceux qui souffrent des forces du mal soient rassurés. Notre appui leur est acquis pour le triomphe des œuvres de paix, de santé et de lumière.

Henri DURVILLE



LA MOMIE FATALE

S'il y eut une initiation qui fût au courant de toutes les ressources des arts magiques, ce fut certainement la civilisation égyptienne. Dès les époques les plus anciennes, la mise en œuvre du *ka* que nous appelons le *double*, est révélée par un nombre considérable de documents. Ceux-ci, les Eudiastes des grades mineurs et majeurs les connaissent parfaitement bien puisque M. Henri Durville en a parlé longuement dans des livres comme les *Mystères initiatiques*, les *Portes du Temple* et ceux qu'il leur a spécialement réservés: *Sôma, Dianoïa* et *Pneuma*. Nous voyons par ces documents que ce *ka* est le porteur des forces et non seulement des forces personnelles, mais encore des forces collectives que l'on nomme en magie un égrégore. C'est ainsi que les enseignes représentatives des nomes sont maintenues par le signe *ka*, c'est-à-dire que, pour ces très lointains ancêtres des adeptes d'aujourd'hui,leur enseigne, leur drapeau, était le symbole vivant et vivace des forces collectives du pays.

Les cérémonies du couronnement du Pharaon, cérémonies qui le faisaient participer aux énergies cosmiques et accumulaient celles-ci en sa personne en sont le gage et plus encore les rites qui sont communs à l'ensevelissement de la momie et au sacre de l'adepte, car l'une et l'autre devaient faire le même chemin à travers les sphères cosmiques aussi bien qu'à travers les épreuves imposées, avant de parvenir à la paix absolue qui résulte de l'union en Dieu.

Mais, en ce qui concerne la basse magie, les motifs et les rites étaient d'un ordre moins élevé. Les envoûtements de haine et d'amour n'avaient rien de commun avec l'enseignement des sanctuaires, si ce n'est la part de vérité qui est nécessaire au mal pour atteindre les buts qu'il se propose. Sorciers et sorcières savaient à quel point le ka est accessible et que toutes les actions pratiquées contre lui se répercutent sur le corps physique. Les papyrus nous gardent la trace des condamnations encourues par ceux qui ont agi de la sorte. Un papyrus judiciaire nous conserve le souvenir d'un futur souverain qui, voulant agir sur son prédécesseur, tenta d'agir sur toutes les femmes de son harem pour se créer des influences. Et, par ailleurs, il y eut également une conspiration contre l'un des Aménophis où l'envoûtement par la poupée fut pratiqué, de la même manière qu'en France au Moyen-Age dans des temps plus proches, afin que, le souverain actuel venant à disparaître, celui qu'on lui préférait arrivât sans encombre au trône. Les femmes du harem, ici encore, avaient trempé dans ce maléfice et, si nous en croyons les papyrus, les condamnations, toutes fort sévères, furent, comme dans tous les temps, d'autant moindres qu'elles étaient infligées à des personnes d'un rang plus

élevé. Il faut lire, dans *la Vallée des rois et des reines* de Myriam Harry, la description de la petite esclave qui semble avoir été jetée vivante dans le natron bouillant et qui a été lancée dans un coin de l'hypogée comme un jouet cassé, pour sentir à quel point les Pharaons ne prenaient pas à la légère ces sortes de procédés interdits par leurs lois comme par les lois de tout l'univers alors connu.

D'ailleurs, il n'était pas interdit aux adeptes de connaître les procédés de la magie destructrice. La haute initiation les utilisait en vue de défendre, contre les profanes et les envahisseurs, les objets qui devaient rester cachés et sacrés. L'uræus qui vomissait des flammes contre les ennemis du Pharaon est la preuve, on pourrait dire vivante, de cette coutume. Mais les statuettes du



Rite magique égyptien

Les prêtres osiriens vont dresser près du naos deux statues dans lesquelles seront fixées les forces qui animeront le *double* du défunt.

double qui étaient préposées à la garde de la tombe avaient également leur rôle et un rôle dont, depuis le viol du sépulcre de Tout-Ankh-Amon, l'efficacité n'est plus discutée par personne.

Les Egyptiens tenaient à garder au pays le *double*, la force active des hommes de race divine. Ils savaient que l'esprit, surtout l'esprit d'un adepte — et les Pharaons l'étaient tous, — ne peut être fixé sur la terre, mais il restait assez de lui dans son double pour que la présence en fût bénéfique. C'est pourquoi, jusqu'à la révolution qui termina la XIIe dynastie, on n'embauma que les Pharaons, leur famille et ceux que des services exceptionnels ou une faveur extrême assimilaient à la famille. Ce ne fut qu'après cette révolution égalitaire que les honneurs divins purent être rendus à toutes les momies.

Mais les honneurs n'étaient pas les mêmes pour tous. Si le riche pouvait s'offrir un embaumement de première classe, l'adepte et le roi étaient seuls à se faire garder par des statuettes de double et par divers autres objets chargés d'une force surhumaine. Il semble qu'il s'agisse d'une sorte d'électricité consciente. La disposition des deux statues d'esclaves en bois goudronné, tenant chacune une pique et une massue, qui montaient la garde dans l'hypogée de Tout-Ankh-Amon était calculée. Il fallait passer, pour entrer dans la tombe, entre ces massues qui ressemblaient étrangement à des électrodes. Quiconque pénétrait était frappé de mort à plus ou moins brève échéance. L'électrocution reçue créait une désorganisation plus ou moins profonde de l'être et atteignait les organes ou les fonctions en déficience — comme font les épidémies. A ceux qui réfléchissent, l'érésypèle de Lord Carnavon peut paraître voisin de la lèpre électrique. Un traitement psychique l'eût sans doute guéri. Mais il n'en fut pas un seul instant question.

On s'est demandé pourquoi les Egyptiens tenaient si fortement à l'intégrité des sépultures. On a pensé que c'est à cause des trésors qui s'y entassaient. Mais, si l'on n'avait pas été sûr que le double restait vivant, on ne lui aurait pas laissé tous les objets qui pouvaient lui être agréables, selon ses goûts en ce monde, comme la délicieuse flottille de Tout-Ankh-Amon, roi marin. Le double vivait, il aidait à l'évolution de l'âme vers le domaine de l'esprit et, en même temps, il était une source de bénédictions pour l'Egypte. C'était assez pour qu'on voulût frapper et punir les voleurs et les profanateurs qui portaient atteinte à la tombe. Tout le monde savait qu'une accumulation prodigieuse de forces était faite sur les objets et beaucoup d'êtres cupides qui se seraient peut-être laissés tenter réfléchissaient longuement avant de se lancer en cette aventure.

Tout-Ankh-Amon ne fut pas le seul à se venger des profanations de sa tombe. Nous emprunterons à l'excellente étude d'Henry Decharbogne: *Que savons-nous de l'Au-Delà?* une histoire tout aussi véridique, celle de la prêtresse d'Ammon-Râ. Ce fait, abondamment contrôlé, eut lieu en 1909.

Le sarcophage de la grande-prêtresse d'Ammon et la momie qu'il contenait furent vendus par un Arabe à un riche Anglais qui le porta au Caire pour l'envoyer, ensuite, en son pays. Pendant ce court voyage, l'Anglais fut victime d'un accident à la main qui l'obligea à l'amputer. Malade, il chargea un de ses amis de surveiller, à sa place, l'objet précieux et maléfique. En arrivant au Caire, cet ami fut averti que sa fortune, qui était considérable, avait soudainement été engloutie

dans le désastre d'une société financière qui paraissait inébranlable. Il en mourut de chagrin.

C'était trop en trop peu de temps. L'acquéreur de la momie la revendit à un de ses compatriotes qui la fit transporter à Londres. A peine rentré en Angleterre, le nouveau possesseur mourut accidentellement dans une chasse. Une partie de ses collections fut vendue. La momie en faisait partie. Aussitôt acquise, elle amena le malheur chez son nouveau propriétaire; il fut ruiné et mourut dans la misère.

Un photographe en prit des clichés. Il mourut également dans un si bref délai que les journaux le remarquèrent.

Le sarcophage avait été déposé chez une dame de Londres qui ne tarda pas à souffrir de sa présence indésirable. Un grand malheur s'étant produit dans sa famille, elle confia le sarcophage à un jeune homme de ses relations — qui mourut dans la semaine.

Ne sachant trop que faire de ce sarcophage inquiétant, les héritiers l'offrirent au British Museum. L'employé chargé de la mise en place du sarcophage fût blessé grièvement en procédant à l'opération. Un égyptologue distingué vint examinre la momie et se répandit en plaisanteries sur son prétendu pouvoir maléfique. Huit jours après sa visite, cet homme, qui avait toujours hautement exprimé sa réprobation du suicide, choisissait cependant cette manière de s'évader de l'existence.

Enfin, un photographe attaché au Museum reçut l'ordre de prendre des clichés de la momie... Deux mois après, il perdait inexplicablement la vue.

Les journaux anglais de 1909 contiennent le récit d'autres vengeances de l'irascible prêtresse.

Ceci démontre que les adeptes égyptiens mettaient en œuvre, pour la défense des tombes sacrées, des forces que nous connaissons mal ou que nous ne connaissons pas — ce qui n'est pas un motif pour les nier. Ils savaient que les défunts sont sensibles aux traitements dont ils sont l'objet et qu'ils le font sentir, le cas échéant, de la manière la plus vive. Aussi prenaient-ils toute espèce de soins pour que les morts soient respectés. D'abord, ils les entouraient de tous les objets qui pouvaient leur être chers, mais aussi, ils créaient de multiples images du double et, sur ces images, ils concentraient des forces magiques dont le rayonnement n'est pas encore aboli, puisque M. Cellerier constatait récemment, sur une statuette de Tout-Ankh-Amon, une luminosité spéciale qu'il attribuait à un enduit de nature organique. Pour ceux qui ont quelque expérience de ces choses, il ne saurait être question d'un enduit, mais d'une vibration particulière des forces concentrées, vibration qui n'est pas des plus maniables quand il s'agit des profanes.

Mais, si l'Egypte connut et pratiqua cette magie préservatrice des forces d'un trépassé, elle ne fut pas seule à la connaître. Les rois Antakares de Madagascar ont également fait des victimes. Les indigènes avaient averti les premiers colonisateurs français du danger que l'on pouvait courir si l'on voulait enfreindre la défense qui avait été faite de longue date et que des magies solennelles avaient fixé sur la tombe de la manière la plus formelle. Il y eut, comme il y en a toujours, des esprits forts pour braver l'interdit et visiter la tombe sacrée. Ils moururent accidentellement, de telle sorte que l'on ne put incriminer personne au sujet de leur mort et, depuis, sans en convenir peut-être, les européens se tiennent prudemment à l'écart.

Il en va de même pour les tombeaux des rois canaques de la Nouvelle Calédonie. Ils sont fortement dynamisés et ceux qui s'y aventurent sont sujets à des accidents dont fort peu reviennent intacts. Le plus sage est donc de ne pas chercher à contrevenir, par bravade ou par cupidité, à des défenses qui ne sont pas sans cause et sont bien rarement sans effet. Toutes les initiations passées ont porté des efforts sagaces à la conservation de leurs morts. Maintes civilisations du passé étaient, sur le point qui nous occupe, beaucoup plus avancées que nous, et, n'eussent-elles témoigné leur intelligence que par la sagesse de ne rien nier, elles auraient été supérieures à une civilisation soi-disant scientifique dont la principale force est de nier ce qui lui échappe — ce qui la contraint à nier plus souvent qu'à son tour.

Anne OSMONT



LA DÉFENSE CONTRE L'ENVOUTEMENT

Comment se défendre des Forces mauvaises? Cette question a été maintes fois posée, et, sans être absolument résolue, on peut dire bien des choses sur ce point et donner des conseils utiles à ceux qui souffrent de ces actes de nuisance psychique.

Le premier soin à prendre est de ne pas créer autour de soi une atmosphère favorable à l'emprise que l'on peut nous imposer. Or, la première force du malfaiteur est la crainte qu'il nous inspire. Il y a bien des envoûteurs qui ne savent exactement rien et qui font un mal réel, seulement à cause de la crainte qu'ils irradient. Celui qui a peur est déjà en état de déficience et, par conséquent, a moins de force pour résister au mal qu'on lui fait. Il faut donc éviter la peur. Il faut éviter aussi la haine. Si l'amour attire l'amour, si, dans le domaine psychique, les semblables s'attirent, il n'y a aucun motif valable pour qu'un être empoisonné de haine et de vengeance attire vers lui des pensées affectueuses et bienfaisantes. L'amour du prochain, le pardon des injures sont les meilleures conditions pour se créer une atmosphère de paix et de lumière contre laquelle les Forces adverses sont inopérantes.

D'ailleurs, tout être sensé doit croire en une Justice supérieure qui, sans intervenir directement dans tous nos petits conflits, a toujours le dernier mot en fin de compte. Nous qui savons à quel point les Forces de lumière peuvent nous être utiles, nous ne devrions jamais nous laisser décourager par la méchanceté humaine, car elle est seulement une épreuve et nous la vaincrons dès que nous aurons la certitude d'être assez puissamment soutenus pour la vaincre.

Mais, si cette protection lointaine ne suffit pas, il est d'autres moyens dont peut se servir l'adepte avec une plus grande et surtout plus directe efficacité.

L'un de ces moyens est de faire partie d'un groupe spécialement formé pour procurer le bien et détruire le mal. C'est dans cette vue que nous avons fondé l'*Ordre eudiaque*. Par lui, nous avons renoué la Chaîne d'or des adeptes et chacun de nos adhérents est, par le fait même, un des maillons de cette chaîne. Il n'est pas d'association, surtout de celles qui comptent un nombre assez considérable de membres et celles qui se proposent un but élevé dans le domaine psychique, qui ne crée une force personnelle d'autant plus puissante que les membres sont plus unis, que leurs intentions sont les mêmes et qu'ils se relient les uns aux autres par des rites susceptibles de soutenir leur union.

C'est pourquoi chacun de nos adeptes reçoit, au moment de son adhésion, une Invocation nouvelle pour chaque année qui doit être dite à une heure fixée, de manière à ce que tous les adeptes communient dans la même élévation de leur pensée vers le Divin. C'est un appel fervent au bien. Nous avons voulu que cette invocation soit brève de manière à ce que cette prière d'union collective ne soit ni une fatigue ni un emploi excessif du temps pour ceux à qui les heures de liberté sont strictement mesurées.

Nous avons voulu que le prix des cotisations ne fût pas un obstacle à l'accession de tous à un groupement aussi utile. C'est pourquoi la cotisation annuelle est laissée à l'appréciation des adhérents, à la condition de n'être pas inférieure à 20 frs. Cette somme est envoyée en même temps que l'adhésion et renouvelée chaque année.

De la même manière que les initiés d'Egypte établissaient des supports du double afin qu'il s'y concentrât et devînt une puissance considérable, nous avons créé une médaille protectrice dont les effets sont réellement merveilleux. Elle est gravée à l'insigne de l'*Ordre eudiaque* et se fait sur le même modèle en divers métaux, de manière à être toujours à la portée des moyens de ceux qui la désirent. La vente de cette médaille est faite au profit de l'*Eudianum* dont nous avons assez parlé ici-même pour que tous nos lecteurs sachent que cette œuvre est le véritable but de notre vie.

En bronze, la médaille de l'*Eudianum* coûte 15 fr. En bronze argenté 20 fr. Le port, en sus, est de 1 fr. 75.

Pour que cette médaille ait toute son efficacité, il faut la porter constamment et, si on connaît des personnes qui se trouvent affligées d'une manière ou d'une autre, la leur faire porter afin de les placer dans un bon courant de force psychique.

Il y a, cependant, des personnes qui sont si gravement atteintes qu'il faut intervenir directement pour leur rendre la santé, la joie et aussi la force de lutter. A ceux-là, nous disons: Venez vers nous. Chaque jour, des malheureux aussi gravement, plus gravement touchés que vous peut-être par la méchanceté des hommes sont venus pour ouvrir leur cœur, nous demander de les soutenir dans leur détresse. Jamais, à leur égard, nous n'avons eu même une pensée de raillerie, car nous savons ce que peut donner cet empoisonnement psychique que l'on appelle un sort ou un envoûtement. Cette emprise néfaste, toujours nous nous employons à la rompre.

Chaque jour aussi nous voyons la plupart de ceux qui étaient ainsi venus à nous s'en retourner, déjà pleins d'un espoir qu'ils ne connaissaient plus depuis longtemps. Bien souvent, ils repartent dégagés, libérés vers leur famille rendue à la joie. Ils ont retrouvé la santé, la paix dans le travail, la douceur de vivre. Toutes les voies du bonheur et du succès sont ouvertes devant eux.

Combien il nous est précieux de revoir par la suite, non plus comme malades mais en qualité

d'amis et d'adeptes ceux que nous avons arrachés aux pièges des forces mauvaises. Presque tous suivent cette voie, car, guéris et soutenus par les Forces qui leur ont été révélées, ils veulent à leur tour se rendre utiles à ceux qui souffrent de cette manière et dont ils ont partagé les douleurs.

H. D.



NOTRE COURRIER

Nous nous efforçons toujours de venir en aide, de secourir tous ceux, et ils sont nombreux, qui viennent à nous.

Voici, parmi tant d'autres que nous pourrions reproduire, une lettre qui témoigne combien notre aide peut être utile.

« Cher Monsieur Durville,

« Que Dieu vous bénisse et vous garde encore bien des années parmi cette famille Eudiaste dont vous êtes le flambeau. Puissent vos vœux s'accomplir et qu'à ces éléments de haine, de jalousie, d'envie, d'ambition fassent place à l'amour, l'invincible Amour.

« Je souhaite de tout cœur que cette Chaîne d'or des Adeptes devienne de jour en jour plus puissante, afin de former un centre de Forces pures d'où émanent la Paix, la Joie, l'Amour, la Sérénité. Je manquerais à mon devoir si je ne venais aujourd'hui vous apporter l'hommage de ma reconnaissance infinie pour ce que vous avez été pour moi. C'est à vous que je dois ma guérison physique. Ensuite, vous m'avez conduit pas à pas dans cette voie de l'Initiation qui, chaque année, en m'élevant d'un degré, m'ouvre les portes sur un horizon plus grand où l'âme se baigne dans un infini de beauté et d'amour. Alors, j'ai connu ces joies sereines et maintenant c'est envers des âmes en peine que je me dois à mon tour de répandre le bonheur que j'ai reçu de vos mains, cher bienfaiteur. Je rends grâces à Dieu et remercie les Forces supérieures d'avoir fait votre connaissance. Je veux être digne de vos enseignements et suivre cette voie que vous m'avez ouverte, en étudiant davantage pour devenir meilleur et répandre le plus de bien possible.

« Cet avec cet esprit de bonheur pour tous que je vous prie d'accepter mes pensées les meilleures et reste votre fidèle et dévoué adepte. — M. R. »

Voici le résultat de notre intervention en faveur d'un cultivateur qui avait à se plaindre d'une malédiction proférée contre lui.

« Cher Monsieur,

« Aussitôt que possible, nous irons vous voir. Heureusement, tout notre bétail va bien. On n'a rien perdu depuis notre dernière visite, et ça me donne beaucoup de courage.

« Merci de tout cœur pour tout le bien que vous nous avez fait. — M. D. »

Voici, maintenant, une lettre de celles que nous recevons le plus fréquemment: contentement d'une part, inquiétude de l'autre et, dans cette inquiétude, un appel vers nous qui nous nous efforçons toujours de faire tout ce qui est possible pour rendre à tous la paix et joie.

« Monsieur Henri Durville,

« Ayant eu le rare bonheur, voilà deux ans, de vous connaître et de vous voir guérir ma fille atteinte d'entérite et qu'un médecin d'ici voulait opérer d'urgence de l'appendicite, je n'ai cessé, depuis, de lire vos livres et vos revues.

« N'ayant de confiance qu'en vous et ayant besoin de vos soins, je devais, aux dernières vacances, aller vous consulter; mais je n'ai pu le faire. Toutefois, je vous prie de m'abonner à *Eudia* à partir du 1er Janvier et de vouloir bien m'accepter dans l'*Ordre eudiaque*.

« Car j'ai besoin de secours! Je voudrais vos soins, et j'irai vous voir bientôt. »

Après des questions trop personnelles pour être publiées ici, notre correspondante nous demande:

« Est-il vrai que l'on puisse jeter des sorts? Et comment s'en préserver? Depuis deux ans que j'habite cette maison, rien ne me réussit! Mort, procès, personnel antipathique autour de moi à l'école, fâcheries, enfants difficiles à élever, rien ne manque.

« Je vous en supplie, conseillez-moi, conseillez mon fils. Indiquez-nous les livres que nous pouvons lire avec profit. Venez à notre secours. »

Hélas oui! on peut jeter des sorts et, chaque jour, nous assistons des malheureux qui ont été placés dans les situations les plus difficiles par des actions de ce genre. Mais, comme nous le disions plus haut, il est peu de personnes à qui nous ne puissions rendre la vie et la joie, grâce aux Forces secourables qui soutiennent tous ceux qui savent les appeler et se mettre au service du Bien.



LES LIVRES :

La Sorcellerie des campagnes

par Charles Lancelin

Le livre de M. Ch. Lancelin est l'un des plus complets qui soient sur cette question si importante. Avec une constance merveilleuse et une sagacité jamais en défaut, il a étudié sur le vif le personnage si com-

plexe du sorcier de campagne dont les ravages sont beaucoup plus grands que l'on ne veut croire, quand on habite la ville.

La Sorcellerie des campagnes comporte trois parties: un historique de la question qui permet de se rendre compte de son importance dans le passé. Ensuite vient une étude fort approfondie sur le principal de la question: la physiologie et la psychologie du sorcier, ses moyens physiques et moraux et, aussi, l'étude des forces qu'il met en œuvre et des procédés dont il se sert pour exécuter ses méchancetés.

M. Ch. Lancelin ne manque pas de montrer aussi quels sont les dangers courus par ceux qui commettent des actes aussi coupables. Ce n'est pas parce que la justice des hommes se désintéresse d'eux qu'ils pourront agir à leur fantaisie sans courir de risques. Au contraire, il leur fait voir quelles sont, le plus souvent, les suites funestes de leurs actes et, non seulement pour les victimes, mais encore pour les criminels. Ce qui prouve que la justice immanente est souvent plus prompte et toujours plus juste que celle des hommes.

Enfin vient une sorte de dictionnaire des remèdes magiques convenant à la plupart des maladies. Il y a, naturellement, beaucoup de remèdes végétaux. Mais les sorciers, plus habiles en cela que beaucoup de médecins, veulent que les simples soient cueillis dans telles conditions astrologiques qui en augmentent l'efficacité.

Cet ouvrage important, d'une lecture agréable et facile, contient tous les renseignements que l'on peut désirer sur le point si curieux et si controversé de l'œuvre magique aussi bien dans les travaux utiles que dans les œuvres funestes. M. Ch. Lancelin, sans donner à la sorcellerie plus d'importance qu'elle en mérite, sait beaucoup trop de choses pour dire jamais qu'elle n'existe point ou que ses effets tiennent surtout à l'imagination. Ce serait enfantin, surtout en présence de faits trop fréquemment contrôlés.

La Sorcellerie des campagnes de M. Ch. Lancelin est un ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent comprendre le mécanisme de tant de phénomènes extraordinaires. De tels livres portent la lumière la plus vive dans le domaine de l'erreur et de la méchanceté.

(Prix: 32 fr.; port, France: 1.85, étranger: 5.40; recommandation en sus, France: 0 fr. 75, étranger: 2 fr.; en vente à nos bureaux).

Henri DURVILLE, imprimeur-gérant, 25, rue des Grands Augustins, Paris, 6e.